

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX AUDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION AMMA - ANNÉE 2022 – 2023

Inscription à l'audition : **du 12 juillet 2022**
à retourner avant le 4 juillet 2022 **du 26 août 2022**
à retourner avant le 18 août 2015

BLOC AMMA CHOISI : **BLOC 2 composition écrite**
 BLOC 3 interprétation

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 Code postal : Ville :
 Téléphone fixe : Téléphone portable :
 E-mail :
 Date de naissance :

SITUATION ACTUELLE
 (cochez la case correspondante)

Salarié
 Type de contrat ?
 CDD :
 date de fin de contrat ?.....
 CDI : précisez fonction et employeur :

 intérimaire :
 date de fin de mission ?.....

Demandeur d'emploi
 Inscrit à Pôle Emploi ?
 oui non
 depuis le
 Indemnisé Pôle Emploi ?
 oui non

Étudiant
 précisez l'année d'études et la filière :

Artiste professionnel
 oui, nb de cachets sur les 2 dernières années*

* pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge de la part de l'AFDAS, il faut justifier de 48 cachets sur 24 mois
 non

Autres (précisez) :

SCOLARITE – FORMATION

FORMATION INITIALE

Dernière classe suivie et année :

Diplôme(s) obtenu(s) et année(s) d'obtention
 CAP / BEP
 obtenu en :
 Baccalauréat :
précisez la filière « général », « technologique », « professionnel »

 obtenu en :
 BTS / DUT
 précisez filière :
 obtenu en :
 Licence / Maîtrise
 précisez filière :
 obtenu en :
 DEA / DESS / Diplôme d'Ingénieur
 précisez filière :
 obtenu en :
 Autres (précisez) :

FORMATION CONTINUE

Type(s) de formation(s) et année(s) de réalisation :

Type(s) de validation :

TOURNEZ LA PAGE, SVP

PUBLIC

Instrumentistes et chanteurs, ayant un niveau correspondant à plusieurs années de pratique régulière, une expérience de jeu en groupe, une pratique de la scène ainsi qu'une culture générale de niveau terminal de l'Éducation nationale ou équivalent. Nombre de places limité

PARCOURS MUSICAL

Instrument principal :
 Autres instruments pratiqués :

Nombre d'années de pratique :
 Instrument

Nombre d'années

.....
.....
.....
.....

Formation musicale : préciser la (ou les) structure(s)

Années	Établissement(s) fréquenté(s)	Cours suivi(s)
.....
.....
.....
.....

Diplôme(s) obtenu(s) :

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Groupe(s) ou formation(s) dont vous faites (ou avez fait) partie ?

Nom de groupe	Style	Années	Supports	Site internet
.....	<input type="radio"/>
.....	<input type="radio"/>
.....	<input type="radio"/>
.....	<input type="radio"/>
.....	<input type="radio"/>

Principaux concerts / scènes réalisés dans les deux dernières années ?

Groupe	Dates	Lieu	Événements (festival, tremplin...)
.....
.....
.....
.....

Le/la candidat.e joindra à ce formulaire d'inscription un document **d'une page minimum (500 mots)** présentant son projet (artistique, professionnel) ainsi que ses motivations et objectifs à suivre la formation AMMA. Le contenu de ce document sera en lien avec le bloc AMMA choisi.

AUDITION D'ENTRÉE – Coursus AMMA -APEJS

Les candidat.e.s sont convoqué.e.s 15 minutes avant leur horaire de passage devant le jury.

Le jury est composé du directeur de la structure, du coordinateur pédagogique et d'enseignant.e.s de la structure. Un backline comprenant : amplis guitare, ampli basse, piano électrique, batterie, micro et système de sonorisation est mis à disposition des candidats.

Pour les candidat.e.s souhaitant suivre le parcours AMMA composition (BLOC 2) :

Le.la candidat.e interprète deux compositions, et doivent fournir les documents supports de ces compositions (partitions/fichiers guitare pro/projet DAW/fichiers MIDI).

Pour les candidat.e.s dont le travail porte sur la musique à l'image, ils.elles présentent au moins deux de leurs travaux (à apporter sur clé USB ou ordinateur) avec les documents supports (partitions/fichiers guitare pro/projet DAW/fichiers MIDI) et exécutent, en live, au moins un morceau sur leur instrument (composition au reprise).

Pour les candidats souhaitant suivre le parcours AMMA interprétation (BLOC 3) :

Le.la candidat.e présente trois morceaux avec son projet artistique (en groupe ou solo) en condition scénique (La Soute). Le.la candidat.e fournit la fiche technique du projet présenté au moins une semaine avant l'audition.

À l'issue de cette présentation les candidat.e.s exposeront oralement au jury leurs motivations à suivre la formation dispensée par l'APEJS. S'en suivra un échange libre entre le jury et le candidat pouvant porter sur la prestation musicale, les motivations ou sur des éléments du dossier de candidature du candidat.

Un test de niveau en théorie musical et ear-training d'une durée de 1h est organisé le même jour que l'audition. Ce test porte sur des éléments solfégiques, harmoniques, rythmiques, de reconnaissance de rythme et/ou d'harmonie à l'oreille.

Un commentaire d'écoute de 30 minutes. Les candidat.e.s devront commenter 3 extraits musicaux du répertoire des musiques actuelles. Ces commentaires seront encadrés par un questionnaire portant sur des éléments comme l'instrumentation, le style, l'année ou la période, l'environnement social et politique, les éléments musicaux (harmoniques rythmiques,...).

Les candidat.e.s seront informé.e.s du résultat de ces tests au plus tard une semaine après ceux-ci.

Pour toutes questions complémentaires vous pouvez nous contacter au 04 79 71 76 40 ou à accueil@apejs.org.